



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Mesures en faveur de la culture

Question au Gouvernement n° 2974

Texte de la question

MESURES EN FAVEUR DE LA CULTURE

M. le président. La parole est à Mme Sophie Mette.

Mme Sophie Mette. Permettez-moi tout d'abord un mot pour les personnes qui, dans ma circonscription, comme dans le reste de la Gironde et dans les Landes, ont été fortement touchées par les intempéries de ces derniers jours. J'adresse mes pensées aux victimes des inondations et mes remerciements aux maires et aux élus locaux, qui se sont beaucoup investis comme toujours. *(Maud Petit et Michèle Peyron applaudissent.)*

Le 6 mai dernier, le Président de la République a consacré la matinée à dialoguer avec les acteurs du monde de la culture et a annoncé plusieurs mesures de soutien aux différents secteurs culturels, si durement éprouvés par la crise.

Ces annonces étaient attendues et sont tout à fait avisées. À l'instar du groupe du Mouvement démocrate et apparentés, je me félicite tout particulièrement de la prolongation des droits des intermittents du spectacle d'une année, jusqu'à la fin août 2021. Elle répond à une revendication forte et juste des intermittents qui pourront ainsi éviter la précarité et continuer à porter localement cette démocratisation culturelle qui nous est si chère.

Toutefois, si les intermittents français sont au nombre de 270 000, la culture englobe plus de 1,2 million d'emplois, soit plus de 3,2 % du PIB – davantage que les secteurs de l'automobile ou du luxe. La culture regroupe des professions diverses dont certaines demeurent malheureusement dans l'incertitude ; elles ne savent pas dans quelle mesure les pouvoirs publics vont leur venir en aide. Sachant pouvoir compter sur votre implication, monsieur le ministre, pouvez-vous préciser comment l'État interviendra en faveur des artistes auteurs ?

Par ailleurs, parmi les femmes et les hommes qui font vivre le monde de la culture, certains, à l'approche de la période estivale, attendent plus spécifiquement des informations concernant le patrimoine culturel, pilier de notre économie touristique. Comment aider ces acteurs à valoriser les œuvres et les bâtiments, au cours de cette période si particulière ?

Ces questions sont légitimes ; un plan de relance et de soutien est nécessaire et attendu, tant la culture française, avec ses spécificités, est belle, et tant chacun de ses aspects mérite notre soutien. *(Applaudissements sur les bancs du groupe MODEM et sur quelques bancs du groupe LaREM.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre de la culture.

M. Franck Riester, ministre de la culture. Outre les annonces que j'ai mentionnées dans ma précédente

réponse, le Président de la République a évoqué les artistes auteurs, dont le rôle est si essentiel à la vie culturelle. Dès le début de la crise, le Gouvernement a instauré des dispositifs pour répondre en urgence aux difficultés que rencontrent certains artistes auteurs. Il s'agit du fonds de solidarité, dont Bruno Le Maire et moi avons modifié les critères d'attribution et des dispositifs spécifiques établis par les opérateurs du ministère de la culture : le Centre national du cinéma et de l'image animée – le CNC –, le Centre national du livre – le CNL –, le Centre national de la musique – le CNM – et le Centre national des arts plastiques – le CNAP –, en lien avec les organisations de gestion collective des droits et les professionnels.

Ces mesures permettront d'accompagner les artistes auteurs dans les semaines qui viennent, en particulier grâce au plan de commandes publiques tourné notamment vers les jeunes créateurs et qui concerne les différents champs artistiques. Il favorisera l'activité de ces artistes auteurs si importants pour la vie artistique de notre pays, et pour l'éducation artistique et culturelle.

Le Président a lancé un message très fort pour qu'à partir du moment où nous rouvrons les écoles de manière différente, puisque celles-ci n'accueilleront plus tous les élèves en même temps, on puisse y pratiquer davantage d'activités d'éducation artistique et culturelle, non seulement jusqu'à la fin juin mais aussi pendant l'été.

Avec Jean-Michel Blanquer, Roxana Maracineanu et d'autres membres du Gouvernement, je travaille pour que puissent y avoir lieu, pendant les deux mois à venir comme pendant l'été, des activités culturelles dans lesquelles les artistes auteurs seraient pleinement impliqués. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM et sur quelques bancs du groupe MODEM.*)

Mme Constance Le Grip. Nous n'avons pas eu de réponse sur le patrimoine, qu'on oublie toujours !

Données clés

Auteur : [Mme Sophie Mette](#)

Circonscription : Gironde (9^e circonscription) - Mouvement Démocrate et apparentés

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2974

Rubrique : Culture

Ministère interrogé : Culture

Ministère attributaire : Culture

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [6 mai 2020](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [6 mai 2020](#)